

C. DIELIS donne lecture du texte suivant :

C. DIELIS geeft lezing van de volgende tekst:

« Key West » est un projet d'ampleur dans le cadre de la revitalisation du quartier du Canal.

Il semble que le Collège en est conscient tout comme l'adéquation du projet aux normes urbanistiques dès lors que le Collège a rendu un avis favorable unanime au mois de juillet.

Il est donc surprenant que sur le profil « Facebook » d'un groupe de pression de quelques citoyens baptisé « *Pas de tour à Anderlecht* », il est précisé que le groupe en question a rencontré une échevine.

Selon mes informations, il s'agirait plutôt de deux échevines qui auraient précisé, « off the record », comprendre la position du groupe en question ?

Mes questions sont donc les suivantes :

- Le Collège valide-t-il cette manière d'agir ?
- N'y-a-t-il pas une forme de solidarité au sein du Collège garantissant que les décisions doivent également être assumées collectivement à l'égard des citoyens ?
- L'échevin de « l'Urbanisme », voir l'échevine des « Bâtiments communaux », a-t-elle été associée à cette démarche ?
- S'agit-il d'un « couac » ou d'une « erreur » comme celle du mois dernier relatif au journal communal ?

Monsieur le Bourgmestre-Président demande quel reproche est formulé ? Celui qu'un échevin rencontre les citoyens pour expliquer les décisions du Collège ? Si tel est le cas, non seulement il approuve mais aussi encourage cette pratique d'aller à la rencontre des citoyens. Sur le fond, il s'en tient aux actes. Il y a eu un avis favorable unanime du Collège quant au projet « Key West » l'été dernier. Plus largement et au-delà de ce projet particulier, il y a eu une décision de principe du Collège de maintenir dans le futur PPAS les prescriptions du PPAS précédent, ce qui garantit la volonté du Collège de travailler dans cette même philosophie. Les opposants au projet « Key West » ont une vue trop partielle du développement urbain dans cette zone du canal. Ils se concentrent sur un seul projet en critiquant le fait qu'il n'y a pas assez de logements publics, ni d'équipements scolaires. S'ils prenaient un peu de hauteur pour englober les parcelles voisines, ils verraient qu'il y a de nombreux logements publics sociaux, moyens ou acquisitifs et qu'il y a d'autres équipements scolaires puisqu'il y a trois écoles sur les deux parcelles voisines au projet. Le Collège défend donc bien, au complet, la vision du développement de la commune.

C. DIELIS est ravi d'entendre que le Collège est unanime sur ce point. Le groupe MR soutient aussi ce développement du canal. Bien entendu, il ne peut reprocher à certains membres du Collège d'aller expliquer une décision mais il a mis en lumière le fait que certains critiquent la décision du Collège. Il y a une nuance que Monsieur le Bourgmestre-Président a bien compris. Cette nuance met à mal l'unicité du Collège aux yeux de la population.